



Revue scientifique semestrielle éditée
par le Centre de recherche en langue
et culture amazighes.



Route de de Tichy, campus
d'Aboudaou, Bejaia, Algérie.

ISSN 2992-197X E-ISSN 2992-2046

Directeur de la publication : Pr. Tidjet Mustapha. Editeur en chef : Dr. Medjedoub Kamal

Contact : Site de la revue : <https://ussnan.crlca.dz/> Revue : ussnan@crlca.dz CRLCA : <https://crlca.dz>

GUIDE POUR LES AUTEURS

Ussnan est une revue scientifique à comité éditorial international, éditée, à partir de 2024, par le Centre de recherche en langue et culture amazighes, basé à Béjaïa, Algérie. Elle est une revue à libre accès (open accès), à publication totalement gratuite (aucun frais de soumission et de publication), et dotée d'un comité de lecture.

Elle est publiée deux fois dans l'année, dans les deux versions électronique et papier. Elle est dédiée exclusivement au domaine amazigh dans la diversité de ses expressions à travers les spécialités et domaines aussi nombreux que variés : Langue, métalangue et didactique de tamazight, civilisation amazighe, littérature, arts et patrimoine amazighs, terminologie, traduction, et traitement automatique de la langue amazighe.

Elle présente un contenu sélectionné avec soins par des experts qui interviennent dans un processus d'évaluation totalement anonyme.

Les propositions d'articles se font exclusivement à travers la plateforme ASJP. Chaque manuscrit reçu est soumis à une évaluation en double aveugle par deux experts (double-blind peer-reviewed), sollicités selon leur spécialité et leur langue de formation.

Ussnan accepte les textes rédigés en langues française, arabe et anglaise, et fait de tamazight la langue prioritaire. Elle publie des numéros thématiques, inclue une rubrique Varia, et n'exclut pas des éditions spéciales. Elle est ouverte à toute proposition d'un numéro spécial, de tout autre publication thématique, de rubrique ou de coordination de numéro.

Ussnan accueille volontiers les propositions d'articles émanant de la communauté scientifique, de chercheurs confirmés ou débutants, d'Algérie et du monde entier, pour peu que tamazight soit au centre de l'intérêt scientifique et que les études proposées soient originales, surtout inédites et répondant aux règles de rédaction académique.

Ussnan est née d'une sincère mais surtout d'une ardente volonté d'offrir à tamazight et aux chercheurs dans le domaine, notamment aux doctorants, un espace de publication scientifique qui ne peut leur être que précieux et, partant, de promouvoir et de diffuser à large échelle la recherche scientifique dans le domaine amazigh.

Conditions et modalités de soumission d'un article à *Ussnan*

1. Comment s'inscrire sur ASJP ?

- Toute soumission d'article à *Ussnan* doit passer par la plateforme ASJP où il est impératif d'avoir un compte personnel.
- En vous connectant à la plateforme avec votre adresse électronique, vous serez invités à créer un compte (si vous n'en avez pas) en y renseignant un formulaire d'inscription. L'inscription ne sera effective qu'en cliquant sur un lien d'activation que vous recevrez à votre adresse électronique.

2. Accéder à *Ussnan*

- Une fois inscrit, connectez-vous à votre compte ASJP puis accédez à l'espace de *Ussnan*, que vous chercherez dans la rubrique « Revues ». Vous y êtes. Allez au bouton « Soumission d'article », cliquez-y. Vous pouvez désormais soumettre votre manuscrit.

3. Soumettre un article

- Avant la soumission du fichier, vous serez invités à remplir un formulaire portant informations sur l'article.
- Une fois le manuscrit déposé, un avis de soumission s'affiche pour l'auteur(e) et un mail de confirmation automatique lui est envoyé.

4. Quelle forme pour le manuscrit ?

- Le manuscrit doit être soumis en format Word.
- Il doit avoir entre 25 000 à 45 000 caractères, liste bibliographique et espaces compris.
- Il doit impérativement répondre aux exigences du *template* de la revue. Il doit être mis dans le moule de la feuille de style, téléchargeable, en quatre langues, sur la plateforme ASJP (voir Instructions aux auteurs) et sur le site de la revue.

5. Quel contenu ?

- Il est impératif que le texte soit inédit, il surtout non soumis simultanément à une quelconque autre publication.
- La revue adopte le terme « amazigh » à la place de « berbère » et « barbare بربر ».
- A l'exception des renseignements donnés sur la première page, le manuscrit doit être obligatoirement anonyme. Les auteur(e)s ne doivent y être identifiables ni explicitement, ni implicitement.
- Le contenu des articles publiés par *Ussnan* est de la seule responsabilité de leurs auteurs qui doivent respecter des droits de la propriété intellectuelle.

6. Les étapes de l'expertise

6.1. La pré-évaluation

- Le manuscrit passe par une étape qui le qualifie ou le disqualifie du processus d'évaluation.
- Les raisons principales d'un rejet avant évaluation se rapportent à la qualité de la langue et à la non-conformité aux domaines de la revue.
- Dès sa réception, le manuscrit est soumis à l'outil de détection de plagiat (Detectia). Le seuil de similitude accepté par *Ussnan* est de 30%.
Pour le cas d'un plagiat avéré, tout(e) auteur(e) reconnu(e) coupable sera interdit(e) de publication dans *Ussnan*.
- Le manuscrit pourra être retourné, une seule fois, à son auteur(e) pour le mettre en conformité avec le *template* de la revue ou pour lever une tout autre réserve. Il (elle) aura la possibilité de le soumettre une seconde fois.
- L'éditeur en chef et le comité de lecture peuvent intervenir sur le manuscrit pour de légères corrections, essentiellement d'ordre formel ou autres coquilles détectées même après la fin du processus d'expertise.
- Aussitôt la pré-évaluation terminée, l'éditeur en chef informe l'auteur(e) du rejet d'évaluation de son manuscrit et des motifs qui y président.

6.2. Les modalités de l'évaluation

- Le manuscrit accepté pour évaluation est adressé par l'éditeur en chef à un éditeur associé qui le soumet, à son tour, à deux experts de spécialité et non affiliés à l'institution de rattachement de l'auteur(e).
- Un troisième expert est sollicité dans le cas de deux avis contradictoires.
- Une fois son texte soumis à expertise, l'auteur(e) pourra suivre l'évolution du processus sur son compte ASJP.
- En cas d'acceptation avec révision (mineure ou majeur), il (elle) sera invité(e) à corriger son texte dans un délai moyen d'une semaine.
- Les textes corrigés sont retournés aux experts qui jugeront de l'efficacité, ou non, des réponses apportées et ont la latitude de demander d'autres corrections.
- Le délai du processus d'évaluation dépend du temps que les évaluateurs prennent pour envoyer les résultats de leur expertise. Sauf cas exceptionnel (troisième évaluation...), ce délai s'étale d'un mois à quatre mois.

7. Les modalités de publication

- Après l'acceptation définitive de son article, l'auteur(e) doit procéder à l'introduction des références bibliographiques sur la plateforme ASJP et ne pas oublier de cliquer sur le bouton « Terminer ».
- La publication d'un article accepté est conditionnée par la signature, par son auteur (e), d'un copyright-lettre d'engagement téléchargeable sur la plateforme ASJP et le site de la revue. Par la signature du copyright, les droits d'auteurs sont cédés à la revue *Ussnan*.
- Sauf cas exceptionnel, l'article accepté pour publication sera inséré dans le numéro en préparation de la revue. Sa publication ne peut être décalée au prochain numéro que dans le cas où l'auteur(e) dépasse le délai qui lui est accordé pour les corrections demandées ou

dans le cas d'un nombre important d'articles retenus.

- Le numéro finalisé de *Ussnan* sera publié, en libre accès, sur la plateforme ASJP en même temps que sur le site de la revue où il est consultable et les articles téléchargeables séparément en format PDF.